

Compte rendu du CLSSCT du 26/11/2024

SYNDICAT	REPRESENTANT TITULAIRE			REPRESENTANT SUPPLEANT		
	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote
CFDT	David LAGRANGE	Présent / Excusé	OUI / NON	Didier MANTELET (visio)	Présent / Excusé	OUI / NON
	Christian LAFOLLY	Présent / Excusé	OUI / NON	Olivier MATHON	Présent / Excusé	OUI / NON
	Patrick BLANC	Présent / Excusé	OUI / NON	Claudia MANCHAUD BENJAMIN	Présent / Excusé	OUI / NON
CGT	Pascal JUDEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Fabrice CHARLES	Présent / Excusé	OUI / NON
	Franck SENE	Présent / Excusé	OUI / NON	Jonathan BOULEAU	Présent / Excusé	OUI / NON
FO	Laetitia LEJEUNE	Présent / Excusé	OUI / NON	Karine BARDET	Présent / Excusé	OUI / NON
	Thierry BERTHIER	Présent / Excusé	OUI / NON	Cyrille LEJEUNE QUINTAUX	Présent / Excusé	OUI / NON
SOLIDAIRES	Christophe RENARD	Présent / Excusé	OUI / NON	Lionel VERY	Présent / Excusé	OUI / NON

ADMINISTRATION			
Nom prénom	Présent / Excusé	Nom prénom	Présent / Excusé
Olivier FAURIEL	Présent / Excusé	Sandrine VIDELIER	Présent / excusé
Lucile LEVEQUE	Présent / Excusé	Didier LAMBERT	Présent / excusé
Karine SIMONNOT	Présent / Excusé	Fabien ROUX	Présent / Excusé
Lindsay CHAN-TUNG	Présent / Excusé	Ophélie HABERMEYER	Présent / Excusé
Valérie RAVET	Présent / Excusé		Présent / Excusé
Corinne LECOQ	Présent / Excusé		Présent / Excusé

Déclaration liminaire : CGT

Suite à la déclaration de la CGT, la SG précise que lors d'une agression d'un agent sur son lieu de travail. L'agent devra porter plainte en son nom et non celui de l'administration.

1. Tableau de suivi

Points rajoutés au tableau.

Interroger les référents Rh pour identifier les agents en difficultés par rapport à l'usage du matériel informatique de type téléphone, ordinateur, tablette.

LA SG avec l'inscription d'ALAN, cela a permis d'identifier les agents en illectronisme.

Relance :

La CFDT demande de passer en information et pour avis, les compétences entre CSAL et CLSSCT en partant du tableau présenté en janvier 2024.

Le président accorde cette demande pour fin janvier 2025.

Points pour information

2. Déménagement du point d'appui de Amilly à Montcresson. (D. PERROT)

Bâtiment trouvé par la Cheffe d'équipe, un accord de bail pour une convention de 9 ans, avec la possibilité d'achat par la suite. Celui-ci se trouve à 8km de Montargis.

La CFDT interroge sur le délai de début des travaux.

DB : La demande de permis de construire est en cours, à la réception de l'accord, les différents travaux commenceront.

Les budgets sont actés.

Une visite est proposée aux OS pour le 28 janvier.

3. Suivi accident janvier 2024. (C. LECOQ)

Suite à l'accident de janvier 2024, un arbre des causes a été réalisé et 10 points améliorations ont été remontés.

Seuls 3 points ont été engagés.

Le DT demande que les hiérarchies interrogent leurs agents pour faire une formation de remise à niveau en natation.

Demande également de faire une communication VNF.

4. Présentation du Document Unique. (C. LECOQ)

80 fiches d'activités ont été réalisées, par l'intermédiaire d'un GT.

LA CFDT rappelle de modifier les pictogrammes des fiches sur les mesures techniques.

Une demande des OS, de rajouter une fiche sur les vélos électriques.

Le Président et MSP prennent la décision de le rajouter sur la fiche cyclomoteur.

CL : s'interroge sur comment appliquer ces fiches en local, et propose de l'intégrer au ¼ heure de sécurité en début de journée.

LA CFDT indique que sur certains secteurs les agents intègrent leur poste directement et qu'il serait mieux de réactiver les réunions avant et après saisons pour présenter l'ensemble du DU et fiche d'activités.

5. Bilan des accidents. (F. ROUX)

Suite à la présentation et aux nombres d'accidents à la DTCB. Il est à noter que certains accidents devraient faire l'objet d'une analyse particulière.

La CFDT signale que certaines UTI ne déclarent pas ou avec beaucoup de retard les accidents de services.

6. Point de situation du diagnostic RPS. (K. SIMONNOT)

Sur les 13 ateliers de prévus, 3 ont été annulés (Agents Exploitations, Mainteneurs et Barragistes).

Un total de 19% du personnel a été audité, inférieur à la demande de SEMAFOR (20%).

Pour cette raison, SEMAFOR réalisera des entretiens sur site avec des agents d'exploitation et mainteneurs à Joigny et Briare en décembre.

Un bilan complet sera réalisé en janvier 2025.

La CFDT s'interroge sur le déroulé et résultat de cette analyse RPS.

7. Présentation des moyens hygiène sécurité. (C. LECOQ)

Chaque UTI traite les lots de vêtements différemment.

Présentation des budgets.

La CFDT souligne que les problèmes n'en sont pas que budgétaires, que le nombre des agents et saisonniers n'est pas pris en compte à l'identique.

Les pratiques ne sont pas harmonisées.

8. Sécurité de chantier : démarche de signalisation temporaire.

Les budgets ont été engagés pour la signalétique de chantier, des formations seront organisées.

9. Questions diverses

Non traités

La CFDT souligne le travail réalisé par les équipes de la sécurité et du dialogue social, pour l'élaboration des documents.

La CFDT est là pour vous informer, vous écouter, et vous défendre